Bilan de compétences

PROpulSens Spécial Cadres

Certifiante | Formation continue

Réf. : 25181749F — Mise à jour : 6 mars 2026

Organisme responsable : **FILEO CONSEIL**

Présentation de la formation

Objectifs

Objectif général : (Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel

Dans le monde professionnel d'aujourd'hui, nombreux sont les cadres, dirigeants, managers et porteurs de projets qui cherchent à donner du sens à leur carrière. Conscients de cette réalité, nous avons élaboré au Cabinet PROpulsens le Bilan PROpulSens-Cadres. Cet outil unique est conçu pour aider à naviguer dans le labyrinthe de sa carrière professionnelle en toute confiance et réussir à mettre en oeuvre de façon cohérente, pérenne et optimale un projet professionnel solide et motivant.

Programme

Un accompagnement sur mesure qui permet de co-construire son avenir professionnel en alignant ses actions avec ses valeurs fondamentales, ses talents innés et ses aspirations profondes.
L'un des principaux atouts du Bilan PROpulSens-Cadres est son cadre de réflexion structuré, spécialement conçu pour s'adapter à votre niveau de responsabilités.
Ce cadre permet de faire un point sur son parcours professionnel, de prendre du recul sur ses expériences passées et d'avoir une vision plus claire de ses compétences, forces, spécificités et valeurs. Grâce à ce bilan, la confiance en soi s'installe et se décuple en prenant la juste mesure de son parcours, de ses responsabilités et de ses réalisations.
Vous parvenez à clarifier vos motivations profondes et à affiner vos aspirations. À l'issue de ce bilan, vous avez une vision claire de l'orientation à donner à votre carrière.
L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en durée et en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.
La durée d'un bilan de compétences est de maximum 24h réparties en séances individuelles de 1 à 2h chacune avec votre consultante (16 à 18h), en temps de travail personnel (4 à 6h) et un rendez-vous de suivi à 6 mois maximum (1h).
Il respecte trois étapes fondamentales :

ETAPE 1 : phase préliminaire d'accueil et d'information

- Information sur le bilan de compétences,
- Présentation des étapes et du processus,
- Accueil de la demande et analyse de vos besoins,
- Confirmation de votre engagement volontaire

ETAPE 2 : phase d'exploration Connaissance de soi

- Etude des expériences,
- Etude des compétences,

- Etude des capacités d'évolution (management/leadership/forces)
- Etude sur le sens et l'identité, (intelligence émotionnelle)
- Etude des motivations, L'environnement socio-professionnel
- Etudes sur les métiers,
- Etudes sur les fonctions,
- Etudes sur les secteurs d'activités,
- Mobilité géographique, Projet professionnel
- Etude des conditions de travail,
- Etude des intérêts professionnels,
- Etudes des contraintes - refus - envies
- Etudes des acquis
- Réalisation du portrait professionnel

ETAPE 3 : phase de conclusion Vers la réalisation d'un projet professionnel

- Détermination des projets d'évolution professionnelle,
- Vérification de la faisabilité des projets,
- Etudes des entreprises et du marché du travail
- Détermination des étapes de la mise en oeuvre et réflexion projet
- Plan d'action à court, moyen et long terme,
- Remise au bénéficiaire d'un document de synthèse confidentiel

Une synthèse en milieu et en fin de parcours permet d'évaluer le travail accompli et les connaissances acquises, avec détermination d'un plan d'action à court, moyen et long terme.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	**Sans niveau spécifique**

Liste des certifications

Bilan de compétences

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2092967S	Mixte	Lanester	06/10/2025	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #25181749F